

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris- Est-Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12) / Lycée Léon Blum de Créteil - Licence - Sciences de l'éducation - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris- Est-Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12) / Lycée Léon Blum de Créteil - Licence - Sciences de l'éducation - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	Jury par défaut	Tous les candidats	35	1107	115	174	17	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE L'EDUCATION :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention requiert la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Avoir un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation / Avoir été engagé dans une action éducative et/ou sociale
La licence Sciences de l'éducation suppose un intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation, intérêt qui a pu se concrétiser dans la participation à des actions éducatives.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Sciences de l'éducation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) est un parcours spécifique de Licence qui donne lieu à l'obtention d'une licence (180 ECTS) et comporte :

- Des enseignements de culture générale et d'approfondissement disciplinaire dispensés en lycée,
- Des enseignements de spécialisation et d'approfondissement adossés à la recherche dispensés à l'université,
- Des stages d'observation et de pratique accompagnée à l'école primaire en première et seconde année de licence et un stage de mobilité internationale en troisième année de licence.

Le PPPE est un parcours exigeant de licence généraliste opéré à parité entre le lycée Léon Blum (Créteil) et l'UFR Sciences de l'éducation Sciences Sociales et Staps de l'Université Paris-Est Créteil.

Le parcours permettra de croiser les approches méthodologiques, tout en permettant une formation pluridisciplinaire et tout en garantissant une universitarisation et une professionnalisation progressive.

L'objectif est de préparer au mieux les candidats à accéder à un MEEF 1er degré et, ensuite, accéder au professorat des écoles.

Le PPPE étant arrimé à une licence sciences de l'éducation, il sera possible, en cours de cursus, de se réorienter vers un autre parcours des sciences de l'éducation, si le PPPE ne s'avère pas correspondre aux attentes du candidat.

Fiche formation : [Lien ici](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux ont été examinés par une commission, composée de plusieurs membres, qui, pour l'étude des dossiers Parcoursup, a appliqué les critères définis de manière conjointe par le département Sciences de l'éducation et sciences sociales de l'UPEC et le lycée Léon Blum de Créteil.

Après un traitement algorithmique des demandes, les responsables pédagogiques et plusieurs enseignants de la formation ont examiné les dossiers pour analyser certains critères de manière isolée (notamment l'évaluation des résultats et du comportement des candidats au lycée par l'analyse des bulletins et l'évaluation de la motivation des candidats à partir de l'étude des lettres de motivation). Une attention toute particulière a été portée à l'adéquation entre le projet professionnel (ou de formation) et la filière demandée. Ceci a permis d'affiner le classement initial en tenant compte de la singularité des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission recommande aux candidats de souligner dans leur candidature le lien entre leur choix de formation et le projet professionnel envisagé.

Il est également important de bien identifier les critères qui permettront à la commission de classer les dossiers et de prendre connaissance des rangs des derniers admis afin de mesurer au mieux leurs chances d'intégrer la formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau scolaire dans les différentes disciplines	Moyenne générale, notes par matière, relevés de notes	Moyenne générale, notes par matière, relevés de notes	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'expression écrite	Notes en français	Notes en français	Important
Savoir-être	Attitude face au travail	Relevé de notes avec appréciations, projet de formation motivé, fiche avenir	Relevé de notes avec appréciations, projet de formation motivé, fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet de formation	Projet de formation motivé	Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements et actions en milieu associatif	Projet de formation motivé, fiche avenir, Renseignements de la rubrique Activités et centres d'intérêts	Projet de formation motivé, fiche avenir, Renseignements de la rubrique Activités et centres d'intérêts	Complémentaire

Signature :

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ,
Président de l'établissement Université Paris- Est-
Créteil Val de Marne - UPEC (Paris 12) / Lycée Léon
Blum de Créteil